

Les tâches ménagères absorbantes.

Ceux et celles qui n'ont jamais goûté (gouté) aux tâches ménagères ignorent ce qu'elles ont de contraignant.

Le plaisir de la parfaite maîtresse (maitresse) de maison est, à coup sûr, de voir rutiler tous les ustensiles employés chaque jour.

Se demande-t-on pourtant si les travaux que d'autres n'ont pas partagés étaient à la mesure du service rendu à la collectivité ?

Que diriez-vous de laver la vaisselle, de récurer le sol, de trier le linge, de le repasser, de dépoussiérer les mille bibelots encombrant la maison ?

Personne n'y avait pensé sans doute...

Assis confortablement à table, devant les bonnes petites choses qu'une main experte a préparées, on se sent bien.

Merci pourtant à une mère dévouée aidée souvent par un père compétent.

Après et encore avec les incontournables participes passés, voici une variété d'adjectifs.

Les adjectifs ou déterminants de tous bords Dans le titre, voici un adjectif qualificatif « absorbantes » qu'il ne faudra pas confondre avec le participe présent.

- **contraignant** : est aussi adjectif.

Par contre, « encombrant » est nettement participe présent.

Comment les différencier ?

Le participe présent est invariable. On peut dire « qui encombre la maison ».

Il y a un complément d'objet direct comme ici. Il exprime en tout cas une action, tandis que l'adjectif en « ant » et en « ent » et parfois l'adjectif verbal (un homme important) exprime, lui, un état.

- **tous les ustensiles** : adjectif, adjectif indéfini.

- **les mille** : adjectif numéral, toujours invariable, même s'il est appuyé par un déterminant au pluriel.

- **compétent** : simple adjectif qualificatif, épithète, s'accorde avec père, au masculin singulier.

Les accents circonflexes

- **les tâches** : se différencie des taches (salissures).

La nouvelle orthographe nous invite à supprimer les accents circonflexes, mais uniquement sur les « i » et les « u » et jamais sur les « a ». Ainsi, goûté ou gouté, selon votre goût (gout).

De goûté (gouté), passons aux participes passés - goûté (gouté) : est conjugué avec avoir, mais n'a pas de complément direct dans cette dictée; tâches est son complément indirect et ne possède donc aucun intérêt ; qui plus est, il se trouve derrière.

- **partagés** : un grand classique que cet accord avec le complément direct « que » mis devant et remplaçant travaux au masculin pluriel.

- **pensé** : relève du même cas que goûté (gouté) et celui-ci n'a jamais, par ailleurs, de complément d'objet direct. C'est un verbe intransitif.

- **préparées** : même cas que partagés.

Des verbes encore

- **ignorent** : il faut en rechercher le sujet au début de la phrase pour le bien orthographier.
- **diriez-vous** : le conditionnel présent à la forme interrogative implique un trait d'union entre lui et le pronom « vous », deuxième personne du pluriel.
- **dépoussiérer** : attention à ne pas confondre participe passé et infinitif. Celui-ci est précédé d'une préposition.